

# Compte rendu du Conseil Municipal du 3 Juin 2014

**Présents:** Didier Sarciat, Jean-Michel Yvora, Monique Claverie, Isabelle Chuiton, Dominique Fialon, Gérard Broccoli, Lilian Capera, Eric Larroquette, Marilyne Lassalle, Pierre Lasserre, Yvon Loubelle, Sandrine Lozinguez, Yoanna Plachot, Francis Planté.

**Absents:** Eric Bertran (excusé).

Sandrine Lozinguez est nommée secrétaire de séance.

Il est demandé de rajouter à l'ordre du jour l'ouverture d'un poste de saisonnier pour le syndicat d'initiative.

## **Ouverture d'un poste de saisonnier pour le syndicat d'initiative :**

Le CM après délibération autorise Monsieur le Maire à procéder à l'ouverture d'un poste de saisonnier pour le syndicat d'initiative à compter du 1er juillet 2014 au 5 septembre 2014 pour une durée hebdomadaire de 13heures, soit le lundi de 15h à 18h et du mardi au vendredi de 15h à 17h30.

**1 - CLECT :** Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, élection des représentants de la commune.

Sont candidats : Madame Monique Claverie et Monsieur Francis Planté - Elus à l'unanimité.

**2 - CDCI :** Il est institué dans chaque département une Commission Départementale de la Coopération Intercommunale.

Sont proposés : Monsieur Lilian Capera et Monsieur Jean-Michel Yvora

**3 - PCS :** Plan communale de sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Après la présentation du PCS et du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), il est procédé à la désignation des responsables de zones et de cellules :

Zone 1 : Bourg Est, 153 habitants : Maryline Lassalle et Pierre Lasserre

Zone 2 : Est, 366 habitants : Monique Claverie, Lilian Capera et Eric Larroquette

Zone 3 : Nord, 97 habitants : Yoanna Plachot et Francis Plante

Zone 4 : Sud-Ouest, 254 habitants : Sandrine Lozinguez, Isabelle Chuiton et Eric Bertran

Zone 5 : Bourg Ouest, 82 habitants : Gérard Broccoli et Yvon Loubelle

Direction des opérations de secours : Didier Sarciat

Direction opérationnelle du poste de commandement : Jean-Michel Yvora

Responsable cellule administrative : Monique Claverie

Responsable cellule communication : Didier Sarciat

Responsable cellule accompagnement de la population : Titulaire Francis Planté - Suppléant Isabelle Chuiton

Responsable cellule logistique (matériels) : Titulaire Eric Bertran - Suppléant Lilian Capera

Responsable cellule logistique (alimentaire) : Titulaire Maryline Lassalle - Suppléant Monique Claverie

Responsable police municipale : Titulaire Dominique Fialon - Suppléant Jean-Michel Sibé

Réfèrent DFCL : Dominique Fialon

## **4 - Ouverture poste ATSEM**

Le CM après délibération autorise Monsieur le Maire à procéder à l'ouverture d'un poste ATSEM et au recrutement après le 1er août.

## **5 - Fermeture du poste garde champêtre**

Le CM après délibération autorise Monsieur le Maire à clôturer le poste de garde champêtre à compter de ce jour.

## **6 - Création de 2 postes CAE (Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi) (avec BAFA en prévision des TAP)**

le CM après délibération autorise Monsieur le Maire à créer deux postes CAE et de procéder au recrutement.

## 7 - Convention micro crèche

A la demande de 6 membres du CM, le vote se fera à bulletins secrets.

Monsieur le Maire fait lecture de la convention et après concertation du CM il propose :

- le vote de la convention de la micro crèche pour un enfant sur l'année civile en cours, jusqu'au 31/12/2014.

Résultat du vote : POUR à l'unanimité.

- le vote sur la reconduction de la convention de la micro crèche à compter du 1er janvier 2015.

Résultat du vote : CONTRE 10, ABSTENTION 3, POUR 1.

## 8 - Questions Diverses

- Recensement : Le CM nomme Claire Darrigade comme coordinatrice.

Le CM fera appel à candidature pour deux agents rescenseurs.

- Le maire informe le CM qu'il a signé la DIA concernant la parcelle numéro B270, 6 rue du Trinquet pour 811m<sup>2</sup>.

- Infos TAP (Temps d'Activités Périscolaires) : la commission école informe le CM de l'avancée des travaux relative aux TAP. Un nouveau projet sera envoyé avant le 6 juin au recteur d'académie et proposera deux fois 1h30 de TAP répartis sur 2 jours, le mardi et le vendredi, de 15h à 16h30. Huit intervenants seront nécessaires pour assurer les TAP. La mise en place des TAP est prévue à la rentrée de septembre 2014.

- Association des maires ruraux : Lilian Capera occupe le poste de trésorier à l'association des maires ruraux (AMR).

- FEC : une subvention est attribuée au titre des travaux de sécurisation de l'enceinte du groupe scolaire pour un montant de 6126€.

- Saint-Etienne-d'Orthe invite toutes les associations des villages alentours pour établir un calendrier des manifestations le vendredi 6 juin à 20 h.

- Commission de MACS sur l'environnement et la transition énergétique : une réflexion est menée à laquelle participe Pierre Lasserre (prochainement un compte rendu sera publié sur le site saubusse.fr).

- Le cœur du village a été fleuri (budget de 600€). On regrette déjà la disparition de plants ...

- Une ballade est programmée le 24 juin dans les barthes avec les écoliers de PEY, guidée par Francis Planté.

- Suite à différentes plaintes, il est rappelé que, par arrêté préfectoral, les nuisances sonores les dimanches et jours fériés, dues aux travaux de motoculture (tondeuses, débroussailleuses...), ne sont autorisées qu'entre 10 h et 12h.

- La rénovation du sol vétuste d'une partie du réfectoire de l'école sera réalisée en juillet par l'entreprise MORLAES pour un montant de 1501,50€TTC. Cette réfection améliorera la salubrité du sol et harmonisera la liaison avec le nouveau réfectoire.

- Une réponse favorable est faite au bar "LOU FRAP" pour l'installation de tables, de barrières et d'une scène le 21 juin à l'occasion de la fête de la musique. La musique sera autorisée jusqu'à une heure du matin.

### Les rendez-vous du mois :

- Départ de la course des 3 rivières samedi 7 juin à partir de 14h30 à Saubusse, RDV sur le parking des berges.

- Kermesse de l'école le 7 juin à partir de 15h30.

- Concours de peinture les 7,8 et 9 juin à la salle des fêtes.

- Fêtes locales de SAUBUSSE du 13 au 15 juin.

- Fête de la musique le 21 juin.

- Festiv'Adour le 6 juillet au chateau de Bezincam à partir de 15h30.

- Diverses expositions de peinture au syndicat d'initiative du 5 au 18 juillet et du 19 au 31 juillet.

**Distribution des sacs poubelles** : Au cours du mois de juin et jusqu'au 5 juillet, plusieurs permanences seront assurées en mairie pour permettre à chacun de venir retirer ses sacs poubelles :

Matin	Après midi
- samedi 14 juin de 10h à 12h	- mardi 10 juin de 15h à 17h
- samedi 21 juin de 10h à 12h	- mercredi 11 juin de 15h à 17h
- samedi 28 juin de 10h à 12h	- jeudi 12 juin de 15h à 17h
- samedi 5 juillet de 10h à 12h	- vendredi 13 juin de 15h à 17h
	- lundi 16 juin de 14h30 - 16h30
	- mardi 17 juin de 15h à 17h
	- jeudi 19 juin de 15h à 17h